

« Il n'y a certainement pas de recette miracle »



Christian Kessler, expert fide de longue date, enseignant, examinateur pour les tests fide et inspecteur des centres d'examen, est interviewé sur les participant-e-s qui s'expriment par monosyllabes et le désaccord entre examinateurs/trices lors du test fide.

fide 

fide : Bonjour Christian, depuis cette année, fide propose des **rencontres en ligne pour les examinateurs/trices déjà licencié-e-s**. Peux-tu nous en parler ?

CK : J'ai le sentiment que les participant-e-s apprécient de pouvoir faire part de leurs doutes, d'échanger avec d'autres examinateurs/trices et de savoir comment les étapes du processus doivent être mises en œuvre.

fide : Comment se déroulent ces réunions ?

CK : Les participant-e-s peuvent poser leurs questions et je les informe, respectivement, des enjeux que représentent, selon moi, les inspections pour chaque partie et des étapes du processus. Cela entraîne souvent d'autres questions de la part des participant-e-s et ces questions font l'objet d'un nouvel échange.

fide : Y a-t-il un domaine qui fait l'objet de questions récurrentes ?

CK : Certains thèmes sont régulièrement mentionnés. Il s'agit, par exemple, des participant-e-s qui s'expriment par monosyllabes ou qui sont émotifs, des différences d'évaluation entre les deux examinateurs/trices ou des doutes pour ce qui est de la partie « Comprendre ».

fide : Quels conseils donnerais-tu aux examinateurs/trices lorsque les participant-e-s ne donnent que des réponses très courtes ou sont excessivement hésitants et nerveux ?

CK : Il n'y a certainement pas de recette miracle sur la manière de procéder avec les participant-e-s qui s'expriment par monosyllabes. Mais à mon avis, les examinateurs/trices peuvent utiliser quelques stratégies qui indiquent clairement que les participant-e-s doivent parler (plus) : par exemple, les questions ne devraient pas être complétées de manière proactive et, après avoir posé une question, les examinateurs/trices devraient laisser aux participant-e-s le temps de comprendre la question et de réfléchir à une réponse ou d'exprimer leur incompréhension. Il peut également être utile que les

Geschäftsstelle fide
Haslerstrasse 21
3008 Bern
031 351 12 12
info@fide-info.ch
www.fide-info.ch

examineurs/trices rappellent à ces participant-e-s qu'ils participent à un test de langue et doivent s'exprimer.

Les émotions des participant-e-s, comme la peur de l'examen et les expériences négatives, sont souvent un sujet de discussion. Il est certainement utile que les examinateurs/trices parviennent à ne pas être perçu-e-s comme une menace. Je pense que cela est possible s'ils sont calmes et sûrs d'eux, s'ils parlent clairement et à un rythme approprié et s'ils font preuve d'une gentillesse authentique envers les participant-e-s. Toutefois, si la tension reste trop forte chez certain-e-s participant-e-s, dans ces conditions, les examinateurs/trices peuvent proposer une courte pause, inviter les participant-e-s à respirer calmement et profondément ou les inviter à boire quelque chose.

fide : Que se passe-t-il lorsque les deux examinateurs/trices ne sont pas d'accord sur l'évaluation du ou des participant-e-s ?

CK : Je pense que si les examinateurs/trices discutent au préalable de leur collaboration, de telles situations peuvent être désamorçées. Il est également très important que les examinateurs/trices s'appuient sur les critères lorsqu'ils argumentent, et il est certainement utile que l'examineur/trice qui évalue, prenne des notes lorsque le/la participant-e s'exprime. Il est ainsi plus facile de savoir si, par exemple, certains détails ont été mentionnés dans la description de l'image, si des structures plus simples ou plus complexes ont été utilisées et si elles étaient majoritairement correctes ou si les productions comportaient encore systématiquement des erreurs élémentaires.

fide : Quels sont les doutes concernant la partie « Comprendre » ?

CK : Les examinateurs/trices signalent en retour qu'ils trouvent difficile de noter les réponses orales B1. A ce sujet, on peut dire que les examinateurs/trices ne peuvent pas compléter, corriger ou omettre des parties de réponses. Ils doivent les noter exactement comme les participant-e-s les ont exprimées. Cela signifie que les examinateurs/trices peuvent être amenés à demander aux participant-e-s de donner des réponses courtes et concrètes. Je voudrais encore ajouter que si les réponses sont trop générales, les examinateurs/trices doivent demander des précisions. Par exemple, si les participant-e-s répondent à la question du test type « Pourquoi Mme Fuertes doit-elle remplir le formulaire ? » par « Elle est à l'hôpital », les examinateurs/trices doivent demander au/à la participant-e de préciser cette réponse.

fide : Merci beaucoup pour cet entretien.

L'interview a été réalisé par Frieda Meisner, responsable de la communication